



Une terre d'histoire

Exideuil sur Vienne

## Mot du Maire

## INFORMATION MUNICIPALE

Bulletin n° 31  
Juin 2024



Chèr(e)s administré(e)s,

Réalisée entièrement par les services de la mairie, vous trouverez dans cette édition les informations sur le fonctionnement de la commune et des investissements à venir.

- Les conditions météorologiques n'ont pas permis l'entretien courant des espaces verts ainsi que celui du cimetière. Les agents du service technique font le maximum.

- Après les études nécessaires comme tout projet, l'ordre de service aux entreprises pour la nouvelle station d'épuration sera donné courant juillet pour un début de travaux à l'automne.

- La commune passe aux énergies renouvelables, trois projets en cours en attente des permis de construire.

- Vous avez remarqué le mauvais état de la route 370 vers Chabonais. Celle-ci sera reprise fin septembre début octobre, en collaboration avec l'ADA de Chabonais

L'été arrive, la commune offre intégralement l'apprentissage de la natation à tous les enfants de la commune jusqu'à 16 ans dans les piscines de Confolens/Chasseneuil et de Saint-Junien. N'attendez pas pour inscrire vos enfants.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Amicalement,

Jean-François DUVERGNE

Directeur de la publication

Jean-François DUVERGNE  
Responsables de la rédaction  
Sonia FERNANDES  
Joëlle GANTHEIL  
Thierry GANTHEIL  
Isabelle DARDILLAC  
Fabienne PALARD  
Thibault VIGIER

Imprimé par la  
Mairie d'Exideuil-sur-Vienne

5 Rue de la Mairie  
16150 Exideuil-sur-Vienne  
Tél. 05 45 89 01 29  
mairie@exideuilsurvienne.fr  
www.exideuilsurvienne.com

**Horaires d'ouverture de la mairie**  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h  
**Fermetures :**  
le mardi après-midi et  
le jeudi après-midi

**Horaires d'été de la mairie**  
Du lundi au vendredi  
De 8 H à 15 H 00  
sans interruption  
Du 1er juillet au 1er sept 2024

**SPECIAL ETE**

## Elections législatives 2024

**1er tour le 30 juin - Bureau de vote : Salle Soulène**

**2nd tour le 07 juillet - Bureau de vote : Mairie**

### «Esthétique et Massage à domicile à Exideuil-sur-Vienne.

Diplômée du Bac professionnel Esthétique puis du Brevet de Maîtrise en 2019, j'ai acquis par la suite mon expérience en institut puis en Spa. C'est en toute logique que j'ai décidé de vous proposer l'expertise de mes soins avec le confort d'un institut à votre domicile.

Je me déplace gratuitement sur la commune et je vous propose épilations, soins du corps et du visage, massage bien-être...

Toutes mes prestations sont entièrement personnalisées et entrent dans une démarche éco responsable grâce à l'utilisation de produits français et bio (Guérande cosmétiques, Fille au pluriel) et draps d'examen lavables ...

Je mets un point d'honneur à satisfaire au mieux ma clientèle en lui proposant des produits et services de qualité.

Pour toute prise de rendez-vous je suis joignable par téléphone, SMS, mail ou réseaux sociaux (Ô Soins d'Elodie)

Au plaisir de prendre soin de vous,  
Élodie

0771591471

[osoinsdelodie@gmail.com](mailto:osoinsdelodie@gmail.com)





**CONCERTS,  
ANIMATIONS FAMILIALES,  
FEU D'ARTIFICE MUSICAL**

*New!* **MISE EN LUMIERE  
DE L'ÉGLISE**



# **NUIT EN FÊTE**

## **EXIDEUIL SUR VIENNE**

### **LE 29 JUIN À PARTIR DE 19H**

**ENTRÉE GRATUITE**

**RESTAURATION ET BUVETTES SUR PLACE**



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

**SOFO**  
GRUPE ROSSMANN  
LA ASSOCIATION D'ENRAGEZ

**SAICAPACK**  
ASPIRATILI

**Ets R. CAMP**  
CHAUFFAGE

**FAURE Éric**  
FUEL - GNR - GAS-OIL

**BOUYAT**  
Productions Logistiques

**CHARENTE/BOISSONS SERVICES**

**valeco**  
PRODUCTEUR D'ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

**Debessac**

**EXIDEUIL**  
sur Vienn

**COUDRONNAC TERRITOIREMENT**  
11000 EXIDEUIL - PEE 06 35 06 10 54

# NUIT EN FÊTE



La manifestation communale *Nuit en fête* revient avec une formule différente :

- ◆ 1 seule scène sur les bords de Vienne
- ◆ Succession des groupes : des reprises en tout genre du **DUO CARACOLAGE**, le blues rock pimenté de **LUCKY PEPPER**, la folie douce des **FILS DU FACTEUR**.
- ◆ Chants des enfants de l'école
- ◆ Dans l'église, vous pourrez pousser la chansonnette avec la chorale locale **OPACAD**
- ◆ Illumination extérieure de l'Eglise à la tombée de la nuit.
- ◆ Derrière l'école sera aménagé un espace familial : aire de jeux, maquilleuse Missa Pinceaux, manège en bois Circophone du Cirque Plein d'Air, les jeux en bois de Tonton Fag.
- ◆ Après le feu d'artifice musical, vous pourrez danser sur les mix riches et variés de **LOOP VICTIM**.



Restauration et buvettes assurées par les associations locales.

Entrée gratuite.

Site sécurisé, interdit aux animaux.



COMMERCE  
OUVERTS  
pendant la fête

CHEZ CUSS  
29 JUIN 2024  
Nuit en fête  
Menu fête de la musique

Burger du moment  
ou  
Paella

Notre tartelette aux fraises ou chocolat

24 Euros

Réservation au 06-25-55-38-05

TERRASSE DONNANT SUR LE FEU D'ARTIFICE

La rue de l'église sera fermée dès le vendredi 28 juin.  
La traversée du bourg sera fermée à la circulation dès 18h le samedi par sécurité.

LOUPEL



16

VOTRE BOULANGERIE  
NUIT EN FÊTE AU PETIT PAIN D'ANNA

SERA  
EXCEPTIONNELLEMENT  
OUVERTE

LE SAMEDI 29 JUIN 2024

DE 18H00 A 23H30

(EN PLUS DES HORAIRES NORMAUX DU SAMEDI MATIN 7H/13H30)

EXIDEUIL SUR VIENNE

# Travaux

## Plantations



Dans le cadre du projet SENSIBILIS'HAIE porté par la fédération des Chasseurs de la Charente, la commune a souhaité pouvoir s'engager dans cette action.

A ce titre, le projet s'est articulé sur deux objectifs :

- La création d'une haie le long de la Vienne, pour recréer un chemin rural disparu
- La continuité écologique et biologique des bords de Vienne.



Fortes d'une dynamique pédagogique, ces plantations ont été réalisées par les enfants du groupe scolaire.

Au final, 50 arbres et arbustes d'essences différentes ont été plantés le 15 février 2024.



## Grange Rue de l'Église

Ce bâtiment, sis n°2 rue de l'Église, menaçait de s'effondrer, la collectivité a dû agir rapidement afin de le mettre en sécurité.

Pour ce faire, la société Batibois 16 de Saint Quentin a été diligentée pour abattre la toiture de ce bâtiment pour un montant de 4 000 €.

La Mairie échange actuellement avec les fournisseurs de téléphonie et d'internet, pour procéder aux déplacements des deux boîtiers (fibre et télécom) afin de permettre la démolition partielle de cet édifice dans l'objectif de réaliser de nouvelles places de parking.

## Stationnement Bourg et recharge électrique

Des travaux sont en cours devant les commerces du centre de la commune. En effet à plusieurs reprises, la mairie a été sollicitée pour des problèmes de stationnement afin d'accéder aux commerces du bourg.

Après réflexion, la solution retenue est de créer dans un premier temps 4 places de stationnement et une réservée aux vélos. D'abord, nous devons déplacer le coffret d'alimentation GAZ. Total de l'opération gaz et travaux réalisés par l'entreprise BMS16 Beaulieu de Saint Maurice des Lions : 11 653 €.

La commune a été retenue par la Communauté de Communes de Charente Limousine pour une borne de recharge électrique rapide ; son emplacement sera en fonction du réseau mais vraisemblablement en lieu et place des coffrets électriques sur la petite place en face de l'agence postale côté restaurant.

## Assainissement Agnas



Dans le cadre du schéma directeur de l'assainissement, il arrive que la technicité des lieux ne permette pas aux propriétaires de pouvoir réaliser un assainissement individuel.

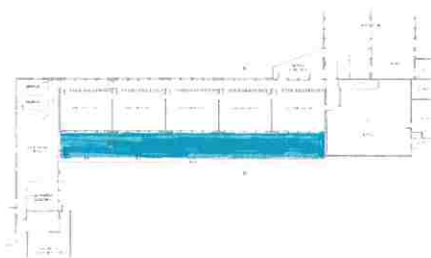
Concernant le Village d'Agnas, la création d'un système collectif d'assainissement pour le bloc d'habitations au centre du lieu-dit semblait donc, après étude, la solution la plus adaptée.

Il a été retenu de créer une station avec une capacité de 13 équivalents habitants.

Afin de relier les habitations concernées dans le schéma, 173 mètres linéaires de réseaux gravitaires ont été réalisés par l'entreprise LOGEAS pour un montant de 39 000 €.



## Photovoltaïque école



Comme présenté lors des votes des budgets en dernière séance du Conseil Municipal, la collectivité a à cœur, dans sa politique environnementale, de développer les énergies renouvelables sur ses bâtiments publics.

Le premier projet qui va voir le jour va se trouver sur le bâtiment de l'école publique.

Celui-ci va être doté d'ombrières sur toute la longueur des salles de classe des primaires.

Ce projet a un double objectif :

1. Participer à réduire les dépenses de la collectivité en permettant une autoconsommation de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques
2. Isoler de la chaleur les classes du groupe scolaire en période de hausse de température, en améliorant considérablement le confort des élèves pour apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Montant total de l'opération : 107 920 €.

## Station d'épuration du bourg

À chaque parution de l'information municipale, un article vous informe de l'avancée de ce projet :

Alors où en est la collectivité ?

Afin d'anticiper le transfert de la compétence d'assainissement collectif (composante de la loi NOTRe) à la Communauté des Communes de Charente Limousine, la mairie d'Exideuil-sur-Vienne a

souhaité pour les administrés, de transférer un service de bonne qualité (environnemental, économique et de structuration récente).

Des études ont été réalisées par des établissements compétents intervenant dans la maîtrise d'œuvre et l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage de ce projet : Verdi-Ingénierie, NCA, Charente Eaux...

Celles-ci ont relevé plusieurs anomalies sur les réseaux gravitaires existants, catégorisées en 3 priorités. Le choix se portera sur la réalisation des travaux nécessaires sur les 3.

Lors de la présentation de la phase PROJET, rédigée par la maîtrise d'œuvre, deux types de stations d'épuration ont été proposés ; la solution retenue sera une station de type planté de roseaux, ne nécessitant pas d'énergie pour son fonctionnement.

La commande publique est en ligne !

Le marché est alloué en quatre lots : construction de la STEP, réhabilitation des réseaux existants, création de nouveaux réseaux et construction d'un poste de refoulement.

Le planning prévisionnel nous laisse apercevoir un début des travaux cette fin d'année.

Concernant le financement :

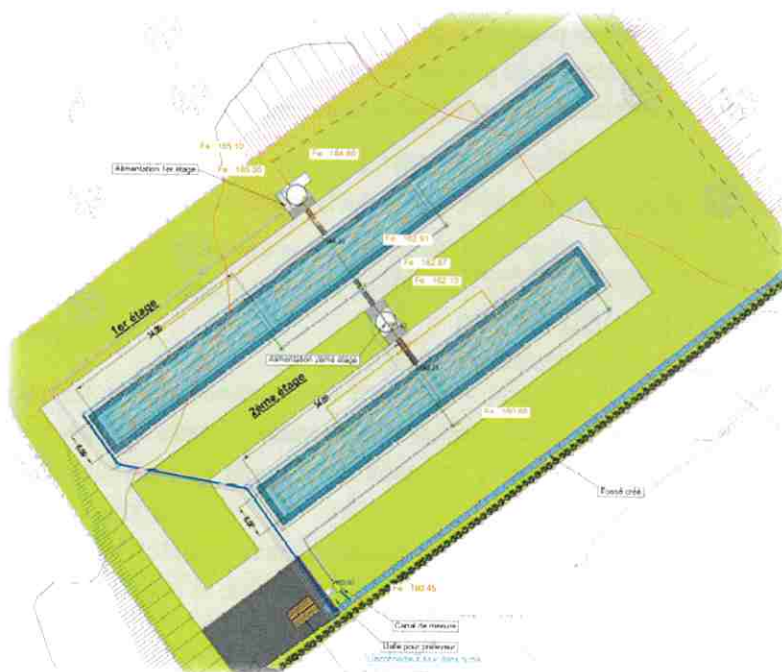
Deux financeurs ont été sollicités :

- L'agence de l'eau Loire Bretagne pour une subvention prévisionnelle de 503 912,00 €
- Le Département de la Charente pour une subvention prévisionnelle de 436 372,00 €

Le reste à charge prévisionnel pour la collectivité s'élève à 805 206,00 €

La Banque des Territoires a été sollicitée ; une étude financière est donc en cours. Le Conseil Municipal sera saisi lors du retour de cette étude.

Nous remercions le Département qui a modifié en décembre dernier, les aides aux collectivités avec une participation financière de 25% sur projet au lieu de 125 000 € plafonné en 2023.



## MESSAGE

de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées  
et de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées,  
chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

À l'occasion de la journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe.

Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle : « la guerre est gagnée : Voici la Victoire ! ». Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà.

La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Car la Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Dans le silence des murs d'Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés.

Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage.

Nous nous souvenons de ceux de 40 et de leurs efforts héroïques, à Montcornet, à Saumur, à Narvik ou dans les Alpes.

Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie. Résistants, ils s'étaient engagés sans calcul, sans garantie, mais résolus à vivre libre ou à mourir.

Nous nous souvenons des combattants des Forces Françaises Libres, venant de France, d'Afrique, des outre-mer et d'ailleurs. Ils étaient soldats, légionnaires, aviateurs, tirailleurs, marsouins ou marins. Ils sont arrivés sur les plages de Normandie et de Provence après les glorieux combats de Bir-Hakeim, de Koufra, dans les sables des déserts d'Afrique et du Levant, à Monte Cassino. Ils débarquaient en France, guidés par la liberté, qu'ils aimaient plus que leur propre vie. Ils se sont battus et n'ont jamais plié.

Nous nous souvenons du soutien décisif de nos Alliés d'alors, de ces combattants partis à l'assaut de l'ennemi côte à côte avec les Français Libres, de ces millions d'hommes et de femmes qui se sont unis pour hâter la Victoire.

Nous nous souvenons également de toutes les victimes civiles qui payèrent un immense tribut. Elles trouvèrent la mort dans les exactions de l'occupant ou les bombardements de l'invasion ou de la Libération.

Nous nous souvenons des victimes de la déportation politique et raciale, dans les camps de concentration et dans les camps de la mort. Nous nous souvenons des juifs, tziganes, homosexuels, handicapés physiques ou mentaux, haïs et assassinés simplement parce qu'un jour ils étaient nés.

Nous nous souvenons aussi de ces Français et de ces Françaises d'Alsace ou de Moselle, enrôlés malgré eux dans l'armée de l'occupant, sous un drapeau qui n'était pas le leur.

Il y a 79 ans, la France et l'Europe avaient perdu leur innocence. Et c'est avec la conscience grave du passé que chacun se mit à imaginer les jours heureux. Avant même la fin de la guerre, de nouveaux défis se faisaient jour. De nouvelles ambitions, aussi.

Une ambition politique partagée par toutes les forces qui avaient contribué à la Libération et qui, rassemblées autour du Général de Gaulle, avaient formé un gouvernement provisoire. L'ambition de l'établissement de la démocratie la plus large, car les peuples avaient compris, par les armes et par le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé. Tous pressentaient déjà que la construction européenne serait nécessaire au salut de l'Europe.

Une ambition sociale, celle de la sécurité sociale, du droit au travail, de la sécurité de l'emploi. Celle qui a donnée à tous les enfants, la possibilité de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture, pour que soit ainsi promue une élite non de naissance mais de mérite.

Une ambition économique qui, ne se limitant pas à la reconstruction, a offert à notre pays les moyens de son indépendance et de sa prospérité.

De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.

Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime.

Vive la République !

Vive la France !



*Merci aux enfants, aux enseignants pour leur participation.*

## À L'ÉCOLE !

**2023-2024 : Une année bien remplie pour l'école, bien qu'il reste quelques semaines avant l'été !**

### Réalisations et projets :

- Sortie au musée des Beaux-Arts de Limoges pour les maternelles (hors GS)
- Semaine de la presse du 18 au 23 mars
- Semaine du court métrage pour les CP-CE1 du 20 au 26 mars
- Election des éco-délégués en mars
- Semaine de la maternelle du 8 au 12/04
- Sortie à l'opéra pour les CP aux CM
- Sortie à Confolens pour le passage de la flamme olympique le 24 mai 2024
- Sortie pêche pour des maternelles
- Actualisation de la fresque
- La grande lessive
- Prévention routière pour CE2 (permis piéton) + CM2 (permis internet)



Les CM dans les Pyrénées du 13 au 20 janvier 2024

**Séjour au centre de Charente de St Lary**  
Au programme : ski, randonnées à pied et en raquettes, découverte du paysage et de l'habitat montagnard

### Bon à rappeler ...

La commune d'Exideuil sur Vienne prend en charge financièrement :

- **Les fournitures scolaires** soit plus de 70 € par enfant et par an (0 % à la charge des familles)
- **La subvention versée à l'école** soit 45 € par enfant et par an pour participer aux sorties et aux achats pédagogiques pour vos enfants.

### Effectifs prévus pour la rentrée de Septembre

Pour la rentrée prochaine, l'effectif est actuellement de **98 élèves**.

La **5<sup>ème</sup> classe**, provisoire pour l'année scolaire 2023-2024, ne sera peut-être pas maintenue à la rentrée de septembre prochain. La décision sera prise à la rentrée par l'Education Nationale en fonction des effectifs de rentrée.

Dans l'intérêt des enfants et enseignants, la **5<sup>ème</sup> classe est nécessaire** : Elle offre de meilleures conditions de travail pour tous.

**Habitants d'Exideuil et d'ailleurs, pour inscrire votre/vos enfants, contactez la mairie au 05.45.89.01.29 ou par mail à [mairie@exideuilsurvienne.fr](mailto:mairie@exideuilsurvienne.fr)**  
(Inscription possible en cours d'année)

### Le passage de la FLAMME OLYMPIQUE

Le **24 mai 2024**, la flamme olympique est passée par **Confolens**. C'est avec bonheur et joie que les élèves de CE1 au CM2 ont assisté à ce **moment historique**, encadrés notamment par les enseignants et une partie du personnel de l'école.

Cette journée unique partagée par 10 000 personnes (dont écoles, collèges, lycées, Ehpad...) laisse à tous un souvenir grandiose. Un souvenir d'autant plus cher quand on sait que les derniers jeux olympiques d'été en France étaient en **1924 !**



### Un petit déjeuner éducatif

Mme Elsa MANANT, **diététicienne**, est intervenue à l'école le **28 mai** auprès des élèves de **GS au CM** soit 4 classes, afin de les informer tant sur l'importance du petit déjeuner que sur son contenu idéal.

Intervention à l'initiative des agents en charge de la cantine et de la garderie et organisée par ces derniers avec le concours des enseignants sur le temps scolaire afin qu'un maximum d'enfants puissent bénéficier de précieuses informations.

### Du côté de la CANTINE et de la GARDERIE en 2024-2025

Malgré la conjoncture que vous connaissez et que nous subissons tous, les tarifs de cantine et garderie n'ont été augmenté pour l'année 2023-2024.

**Tarif actuel de la cantine : 38 € sur 10 mois, soit 380 €/an (Juillet non facturé) soit 2,73 € par jour d'école**

**Tarif actuel de la garderie : 19 € sur 10 mois, soit 190 €/an (Juillet non facturé) soit 1,37 € par jour d'école**

La commission scolaire et le conseil municipal travaillent actuellement sur la révision des tarifs. Vous en serez informés dès que le Conseil Municipal en aura délibéré et aura voté la décision.

## Conférence du Professeur Stéphane MOREAU

Praticien hospitalier - Hématologie clinique  
Professeur associé - Médecine palliative

### La personne de confiance et les directives anticipées

Le 9 mars dernier à la salle de la Soulène, nous avons eu l'honneur de recevoir le Professeur Stéphane MOREAU, praticien hospitalier au CHU de Limoges et professeur associé en médecine palliative.

Originaire d'Exideuil sur Vienne où il a toujours des attaches familiales et amicales, Stéphane MOREAU est venu nous informer de l'importance de la personne de confiance, et c'est avec une grande attention qu'il a été écouté.

Cette intervention était très intéressante et nous concerne tous.

Dans le cas où notre état de santé ne nous permet plus de donner notre avis ou de faire part de nos décisions, le médecin (ou l'équipe médicale) consulte en priorité la personne de confiance qui doit être en mesure de lui rendre compte de nos volontés (ce que l'on veut et ce que l'on ne veut pas).

#### Quel est le rôle de votre personne de confiance ?

Votre personne de confiance peut avec votre accord :

- Vous accompagner dans vos démarches d'ordre médical et vous assister lors de vos rendez-vous médicaux
- Vous aider à prendre des décisions concernant votre santé et participer au recueil de votre consentement (par exemple, lors d'une campagne de vaccination)
- Vous aider à la connaissance et à la compréhension de vos droits.

**Quand prendre cette décision ?** Vous pouvez procéder à cette désignation à tout moment quel que soit votre âge. Si vous êtes hospitalisé, l'établissement de santé vous proposera de procéder à la désignation d'une personne de confiance.

**Quelle est la durée de cette décision ?** La désignation d'une personne de confiance est valable sans limitation de durée, bien que vous et la personne de confiance pouvez prévoir une durée.

**Qui désigner ?** Toute personne de votre entourage (parent, proche, médecin traitant) en qui vous avez confiance et qui accepte de jouer ce rôle peut être désignée *personne de confiance*. Ainsi, une personne, qui ne fait pas partie de votre famille, peut être désignée comme personne de confiance.

#### Et si vous changez d'avis ?

La désignation de la personne de confiance est révisable et révocable à tout moment.

*"Il est rassurant pour nous de savoir qu'une personne de confiance, parent, proche, médecin traitant, pourra nous accompagner, nous assister dans nos démarches concernant notre santé ou témoigner de notre volonté auprès de l'équipe médicale"*

Désigner sa personne de confiance, c'est être certain que les choix faits et appliqués seront les nôtres !

*La personne de confiance ne doit pas être confondue avec la personne à prévenir, qui est alertée par téléphone en cas d'aggravation de votre état de santé.*

Et si c'était aujourd'hui, qui connaîtrait votre avis ?

Consultez le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (formulaires et modèles)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R40462>

Un grand MERCI à Stéphane Moreau pour son intervention à Exideuil sur Vienne.



Stéphane Moreau  
le 9 mars 2024  
à la salle de la Soulène

## CIMETIERE COMMUNAL

Les travaux de reprise de concessions en état d'abandon se sont déroulés début janvier 2024 dans la partie D du cimetière par l'entreprise MÉRIGOT d'Oradour s/Glance. Dix emplacements sont libérés; les ossements trouvés ont été placés dans des boîtes spécifiques et numérotées à l'intérieur de l'ossuaire communal.

Il reste à déterminer si toutes les conditions sont réunies pour que ces emplacements puissent être revendus.



Columbariums

Début mai 2024, la commune s'est équipée auprès de la société Granimond de **3 nouveaux columbariums** de 6 cases chacun (dont 2 emplacements par case). L'esthétique est cohérente avec le columbarium en étoile déjà en place.

Le jardin du souvenir a été réaménagé avec un banc de recueil. Un livre du souvenir sur lequel sera visible l'identité des personnes dont les cendres ont été répandues. La flamme du souvenir sera repositionnée devant l'emplacement en galets de marbre blanc, où devront être répandues les futures cendres. Par respect pour les familles ayant déjà répandu des cendres de défunt, le genévrier couvre-sol en forme de cœur a été conservé.



Jardin du souvenir

Le coût de cet investissement, pose comprise (effectuée par l'entreprise Méricot), s'élève à 23 943,40 € TTC. Les conditions de gestion de ce nouvel espace sera délibéré prochainement en conseil municipal.

## Le CCAS (Centre Social d'Action Sociale)

Habitants d'Exideuil sur Vienne,

Voici les aides actuelles auxquelles vous pouvez prétendre :

### L'aide Centres Sociaux et ALSH

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Aide plafonnée à  
120 € par enfant et  
par année civile

(Conditions d'attribution  
sur le formulaire de  
demande d'aide)



### L'aide aux séjours linguistiques / scolaires

Aide plafonnée à  
200 € par enfant et  
par année civile

(Conditions d'attribution  
sur le formulaire de  
demande d'aide)



### Aide au PERMIS DE CONDUIRE B

Aide unique de 300 € pour  
les moins de 21 ans

(Conditions d'attribution  
sur le formulaire de  
demande d'aide)



### Aide au PORTAGE DE REPAS à domicile

Aide de 2 € par repas  
par personne  
et par jour

(Conditions  
d'attribution sur  
le formulaire de  
demande d'aide)



Ce même formulaire doit être utilisé pour  
toute demande d'aide, financière ou non.

Le CCAS étudie avec attention toutes les  
demandes afin de vous apporter l'aide la  
plus appropriée possible en fonction de ses  
capacités et de ses compétences.

### Les JEUX DU MERCREDI

**OUVERT à TOUS !** Soyez les bienvenus parmi nous pour passer un  
moment agréable dans la joie et la bonne humeur !

À la mairie le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 17h

Prochaines dates en 2024 : 12 juin – 11 sept. – 9 oct. – 13 nov. – 11 déc.  
et en 2025 : 8 janvier – 12 février – 12 mars – 9 avril – 14 mai – 11 juin

► **A partir de 8 ans et sans limite d'âge** - Tout mineur sera sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte accompagnateur.

► **Gratuit et sans inscription**

► **But de cette rencontre mensuelle** : sortir de chez soi, se rencontrer, mélanger les générations, créer des liens entre jeunes et aînés, passer du bon temps, rire, s'amuser, retrouver ses ami(e)s et une vie sociale.

► **Vous pouvez venir avec vos jeux ou emprunter ceux sur place !**  
(belote, jeux de société divers...) (ou toute autre activité de votre choix)

### Du côté des AÎNÉS (+65 ans)

#### Repas des aînés le 13 avril 2024



#### GALETTE DES ROIS le 20 janvier 2024

Avec un grand plaisir, nous avons retrouvé plus de 130 aînés autour d'un verre ; Un moment très apprécié par tous les participants.

#### REPAS du 13 avril 2024

Les 5 années passées n'ont pas altéré l'engouement des aînés : 135 sont venus pour partager un excellent repas, danser, rire, s'amuser, créer ou recréer un lien social.

**CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale  
EXIDEUIL sur VIENNE



Retrouvez toutes les aides et les dossiers de demande  
dans l'onglet CCAS sur le site internet de la commune :

[www.exideuilsurvienn.com](http://www.exideuilsurvienn.com)

Pour toute information complémentaire, prenez contact  
avec la mairie (contacts en 1<sup>ère</sup> page du journal)

**Bel été et bonnes vacances !**  
Prenez soin de vous

## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

**Puy du Fou** Foyer d'Exideuil  
**Samedi 03 août**



**Grand Parc Cinéscénie**

**Tarifs :**  
Adulte : 85€  
Enfant : 60€

**Renseignements / inscriptions :**  
TUYERAS Marie-Louise  
06 71 08 22 34 / 05 45 89 07 63

### Foyer d'Exideuil

Déplacement au PUY DU FOU  
prévu en Août prochain  
Pensez à réserver.

Le Foyer organisera une opération  
**"NETTOYONS LA NATURE"**  
le week-end



**BOUTIQUE ASSOCIATIVE  
CHARITY SHOP**  
*Ouverte à tous !*

JEUDI ET VENDREDI  
de 10h00 à 17h00

**L'APE (Association de Parents d'Élèves) d'Exideuil sur Vienne est de retour.**

### L'APE c'est quoi ?

Le but de l'association est de proposer des activités festives, sportives et culturelles à destination des élèves et de leurs familles, de récolter des fonds afin de financer des sorties ou des animations., mais également de faire plaisir aux enfants en offrant des cadeaux de Noël ou des chocolats pour Pâques. Elle a aussi pour vocation de rassembler les parents et de leur permettre d'être investis dans la vie de l'école.

### L'APE c'est qui ?

L'association est composée de parents bénévoles qui décident de s'investir pour les enfants. Le Conseil d'administration est composé de 7 membres :  
Olivia Boulesteix, Carine Artaud, Laëtitia Courtois-Fraysse, Alexandra Coimbra, Charlotte Joyce, Céline Tribhou, Charlotte Ruelle.

Chaque manifestation est décidée et organisée collectivement.

Vous avez forcément quelque chose à apporter : du talent, du temps, des idées. Mettez-les au service de l'APE et participez aux différentes actions. Que vous soyez disponibles un peu, beaucoup, passionnément ... Rejoignez-nous !

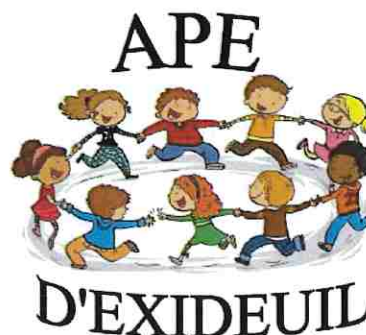
### L'APE c'est où ?

A l'école : une boîte aux lettres est à votre disposition pour toute correspondance.

Par mail : [apedexideuilsurvienna@gmail.com](mailto:apedexideuilsurvienna@gmail.com)

Par téléphone : 06.31.65.74.00 (Olivia Boulesteix)

<https://www.facebook.com/people/APE-Exideuil-sur-Vienne/61554737339196/>



# ÉTAT CIVIL

## Naissances 2024

### Bienvenue à

Miguel, Pierre-Yves, Vanderlan PINTO TEIXEIRA  
Louise BARRIER  
Naïm DAHBI  
Aaron, Lucas, Jean-Laurent, Jean-Luc CARDON  
Ayman, Aboukhassin ISSAK ABDALLAH  
Mia LAFLEUR



### Mariage 2024

Guillaume, Yves, Patrick PERIA & Julie, Dominique, Marie NÉLIA

### Décès 2024

CHAZEUBÉNIT Raymonde veuve ANDRIEUX  
LECONTE Marie-Thérèse épouse GAUTIER  
ARGENTON Jeannine veuve PRÉCIGOUT  
André CHAULET  
Guy DUMONT  
BRILLAT Denise veuve LAFONTAINE  
CHARTIER Suzanne veuve MERCIER



Personnes originaires d'Exideuil-sur-Vienne décédées en 2024  
(mais non domiciliées dans la commune au moment du décès)

TÉTREL Simone veuve TOUPET  
LAVAUD Denise veuve PINARD

*Nous portons une attention particulière à toutes les personnes originaires d'Exideuil-sur-Vienne dont le décès n'a pas été transcrit dans les registres de la mairie.*

## Campagne de destruction de frelons

La campagne de destruction des nids s'étend du 21 juin au 31 octobre 2024.

Afin de lutter activement contre ces insectes invasifs,  
merci de vous faire connaître en mairie avant d'entamer toute démarche.

Une participation financière à hauteur de 50 % du tarif de la prestation sur un plafond maximum de 50€ par intervention peut vous être octroyée.

**DESTRUCTIONS D'HYMENOPTERES**  
(frelons, frelons asiatiques, guêpes)

**Nids traités: piqûres évitées,  
abeilles protégées...**



*Frédéric Boudesseul*  
**06.88.78.03.25**  
16500 Ansac /Vienne

N° Siret: 94754038200010



**DESTRUCTIONS D'HYMENOPTERES**  
(frelons, frelons asiatiques, guêpes)

**Nids traités: piqûres évitées,  
abeilles protégées...**



*Matthieu Hemery*  
**06.61.83.70.44**  
16500 Ansac /Vienne

N° Siret: 54754420100017



Destruction frelons asiatiques, européens, guêpes  
- avec enlèvement des débris -

**PRONUISIBLE 16**  
Damien Cherouvrier

**06 21 37 22 05**  
Grimpe / Perche télescopique / Nacelle

19, route du Lac  
16310 Saint-Adjutory

## VIE PRATIQUE

### Site INTERNET COMMUNE

Si ce n'est pas déjà fait,  
nous vous invitons  
à **vous inscrire**  
à la **newsletter**  
afin de recevoir  
chaque samedi  
les nouvelles  
actualités  
de la semaine.

[www.exideuilsurvienne.com](http://www.exideuilsurvienne.com)

**Vous habitez depuis peu  
sur la commune,  
Faites-vous connaître  
à la mairie.**

Notre service administratif  
est là pour vous  
accompagner  
dans vos démarches.



### Rappel :

Vous avez 16 ans,  
pensez au **recensement  
militaire.**

Déclaration en mairie  
avec les documents  
suivants :

- Livret de famille
- CNI ou passeport
- Justificatif domicile



# EXIDEUIL-SUR-VIENNE

Préparé par l'exécutif local (le maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le conseil municipal), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il se présente en 2 parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

## Les dépenses :

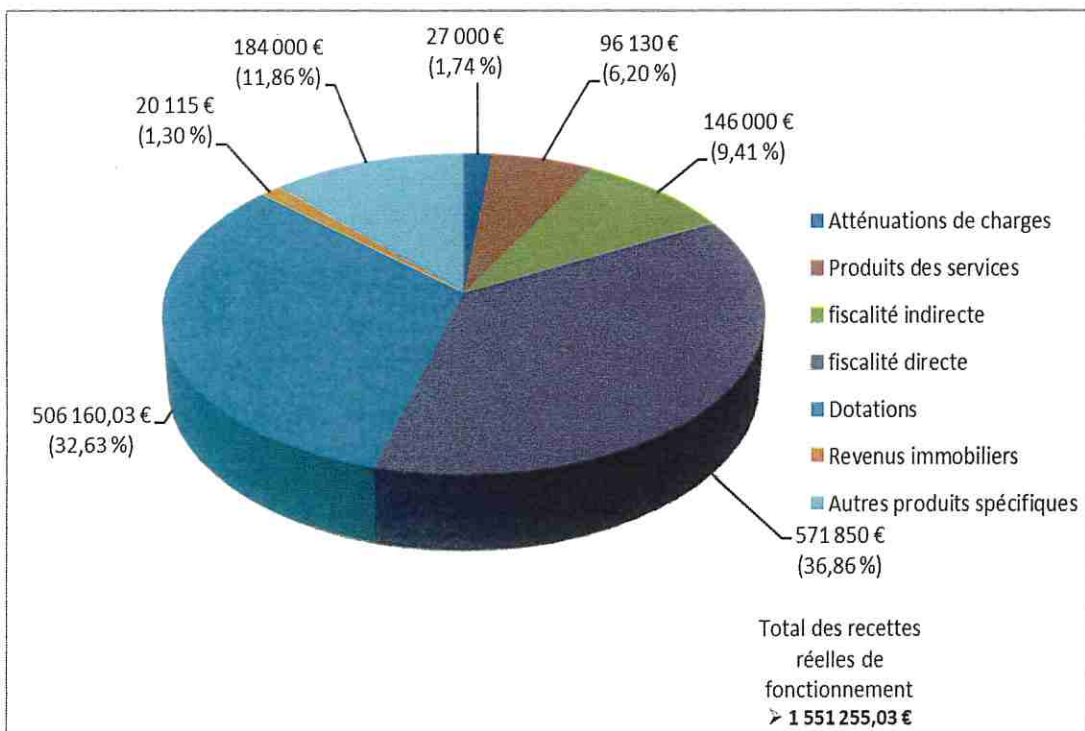
**Investissement :** Ces dépenses concernent les travaux et assurent l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.

**Fonctionnement :** Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

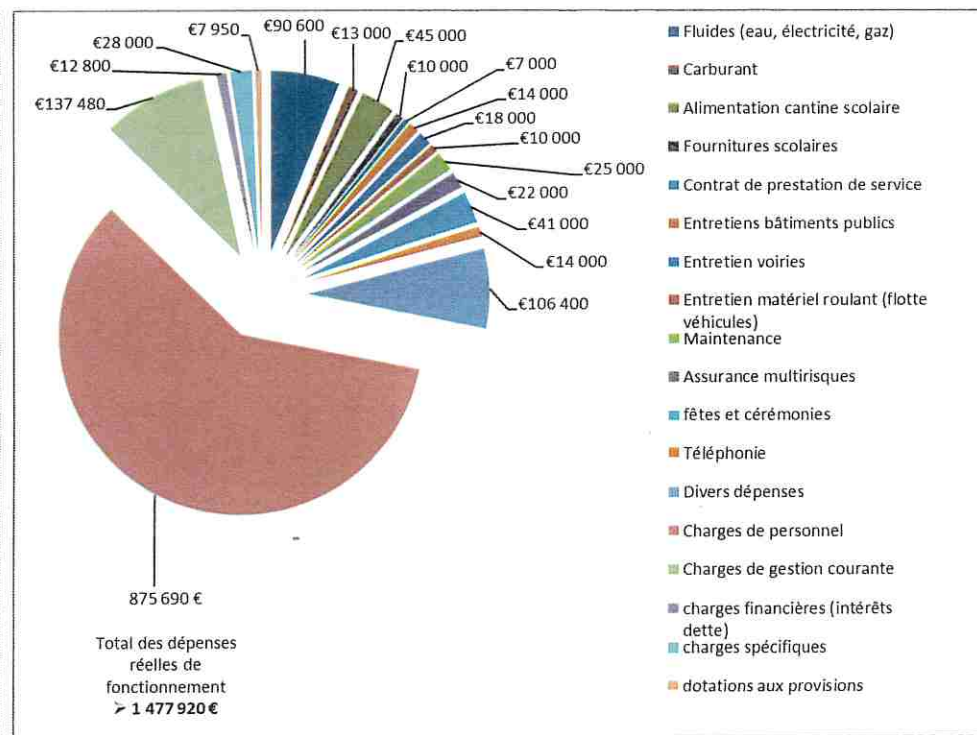
## Les recettes :

- Impôts locaux : Ils financent la commune, et aussi le Département, la Région, et l'Intercommunalité. Ils sont constitués des taxes : foncière sur le bâti et le non bâti, d'habitation et de compensation de la taxe professionnelle. Les taux sont votés par le conseil municipal.
- Dotations de l'État : Elles sont versées à chaque commune en fonction de différents critères. Elles correspondent à la participation de l'État pour la gestion communale et administrative.
- Revenus divers : Ils sont constitués des produits des services du domaine (location de salles par exemple).

## D'où provient l'argent de la commune ?



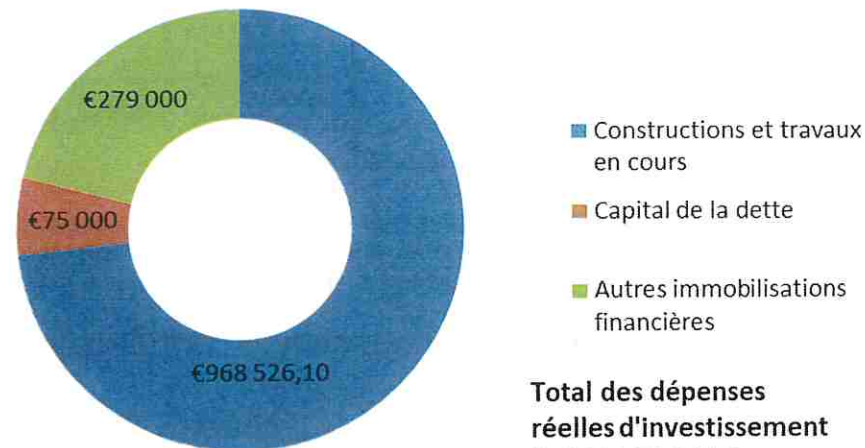
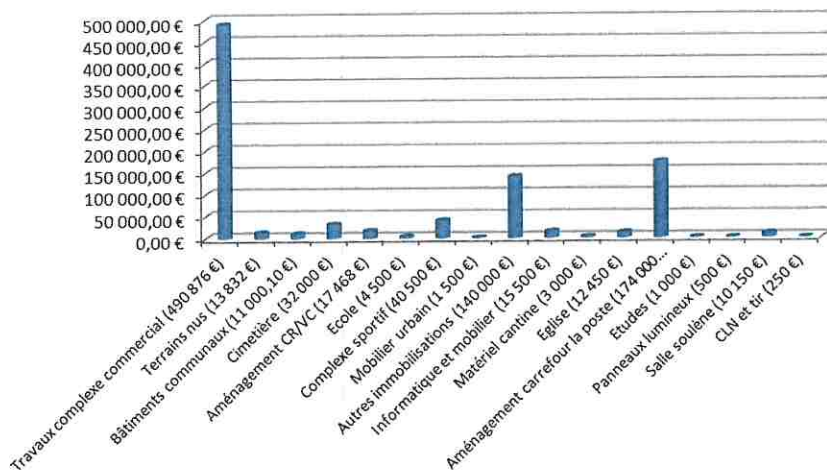
## Quelles sont les dépenses de la commune ?



# Investir en maîtrisant l'endettement pour moderniser la commune

## Les dépenses d'investissement

### Opérations d'investissement 2024



**Total des dépenses réelles d'investissement**  
 ➤ 1 322 526,10 €

## Les recettes d'investissement

